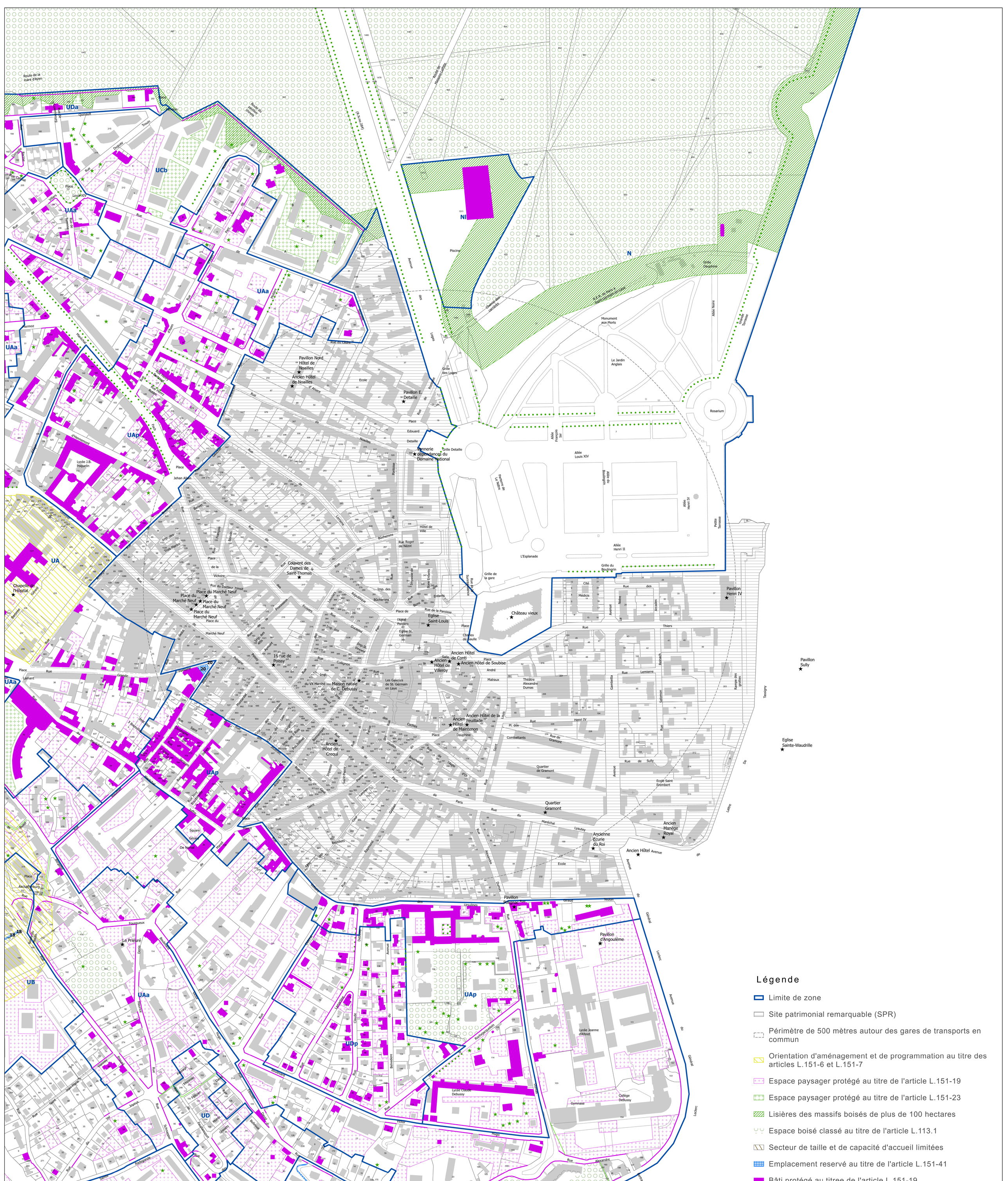
UDa
UCb
UAa
UAp
UA
UB
UC
UD
UDb
UDp
NI
N
Route de la mare d'Ayen
Quinault
Trouin
Duguay
Rue
Corniche
Racine
Rue Claude
Place
Louis XIV
Villars
Turenne
Rue de
Parc
Hennequin
Avenue
(R.N.no.284)
Route du pavillon d'Hennos
Hennos
Piscina
Avenue des Loges
Chemin des carrières
R.E.D. de Paris à Saint-Germain-en-Laye
Grille Dauphine
Allée Noire
Monument aux Morts
Le Jardin Anglais
Grille des Loges
Rosarium
Allée François 1er
Allée Louis XIV
Pantère de Le Nôtre
Allée du boulingrin
Allée Henri IV
Petite Terrasse
L'Esplanade
Allée Henri II
Grille du Boulingrin
Grille de la gare
Rue de la Surintendance
Château vieux
Cité
Médicis
Rue des Arcades
Avenue Le Nôtre
Pavillon Henri IV
Thiers
Rue de la Paroisse
Eglise Saint-Louis
Place Charles de Gaulle
Pavillon Nord
Hôtel de Noailles
Ancien Hôtel de Noailles
Ecole
Pavillon E. Detaille
Grille Detaille
Vennerie dépendances du Domaine National
Couvent des Dames de Saint-Thomas
Hôtel de Ville
Rue Roger de Nézot
Ancien Hôtel de Conti
Ancien Hôtel de Soubise
Salle de la Ancien Hôtel de Villeroy
Théâtre Alexandre Dumas
Les Galeries de St. Germain en Laye
Maison natale de C. Debussy
Ancien Hôtel de la Feuillade
Ancien Hôtel de Maintenon
Ancien Hôtel de Crequi
Quartier de Gramont
Quartier Gramont
Ancienne Ecurie du Roi
Ancien Manège Royal
Ancien Hôtel
Pavillon Poligniac
Pavillon d'Angoulême
Pavillon Sully
Eglise Sainte-Waudrille
Lycée J.B. Poquelin
Lycée Claude Debussy
Lycée Jeanne d'Albret
Collège Debussy
Gymnase
Ecole Saint Erembert
Chapelle de l'Hôpital
16 rue de Poissy
Le Prieuré
Maison natale de C. Debussy
Rue du Docteur Timsit
Place du Marché Neuf
Rue du Vieux Marché
Rue Henry Berthaud
Rue Henry Robbe
Rue Victor Hugo
Rue Félicien David
Rue Schnapper
Rue Jean-Marie Jouvet
Rue Gambetta
Rue Lemierre
Rue de Sully
Rue de Gramont
Rue du Maréchal Lyautey
Rue Alexandre Dumas
Rue Thiers
Rue Le Nôtre
Rue Arcades
Rue Rainach
Rue Salomon
Rue Rampe des grottes
Rue Tassigny
Rue Lecerf
Rue Général Leclerc
Rue Général Gérard
Rue Général Baron
Rue Général de Gaulle
Rue Général Lanrezac
Rue Général Pétion
Rue Général Lacheroy
Rue Général Ailleret
Rue Général Fonck
Rue Général Foch
Rue Général Mangin
Rue Général Maistre
Rue Général Pontoise
Rue Général Lattre
Rue Général Lecerf
Rue Général Lecerf
Rue Général Lecerf

Département des Yvelines (78)

Saint Germain en Laye

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.2 : PLAN SUD-CENTRE 1/2000 EME

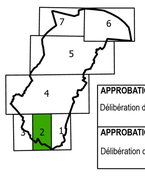

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE	APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1
Délibération du Conseil Municipal du 21 février 2019	Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2021
APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1	
Délibération du Conseil Municipal du 11 juin 2020	

Légende

- Limite de zone
- Site patrimonial remarquable (SPR)
- Orientation d'aménagement et de programmation au titre des articles L.151-6 et L.151-7
- Espace paysager protégé au titre de l'article L.151-19
- Espace paysager protégé au titre de l'article L.151-23
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1
- Lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Périmètre de 500 mètres autour des gares de transports en commun
- Emplacement reservé au titre de l'article L.151-41
- Bâti protégé au titree de l'article L.151-19
- Alignement d'arbres protégé
- Clôture protégée au titre de l'article L.151-19
- Retrait graphique imposé
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (article L.151-38)
- ★ Arbre protégé au titre de l'article L.151-23
- ★ Immeuble classé ou inscrit au titre des Monuments Historiques

Département des Yvelines (78)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.3 : PLAN SUD-OUEST 1/2000EME

APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU : 21 FEVRIER 2019

AGENCE KR | TRANS-FAIRE | BASSET & MACAGNO

Légende

- Limite de zone
- Site patrimonial remarquable (SPR)
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41
- Orientation d'aménagement et de programmation au titre des articles L.151-6 et L.151-7
- Retrait graphique imposé
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (article L.151-38)
- Bâti protégé au titre de l'article L.151-19
- Clôture protégée au titre de l'article L.151-19
- Espace paysager protégé au titre du paysage (article L.151-19)
- Espace paysager protégé au titre de l'écologie (article L.151-23)
- Arbre protégé au titre de l'article L.151-23
- Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L.151-23
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1
- Lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Immeuble classé ou inscrit au titre des Monuments Historiques

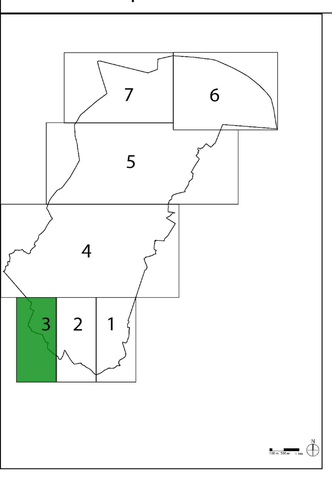

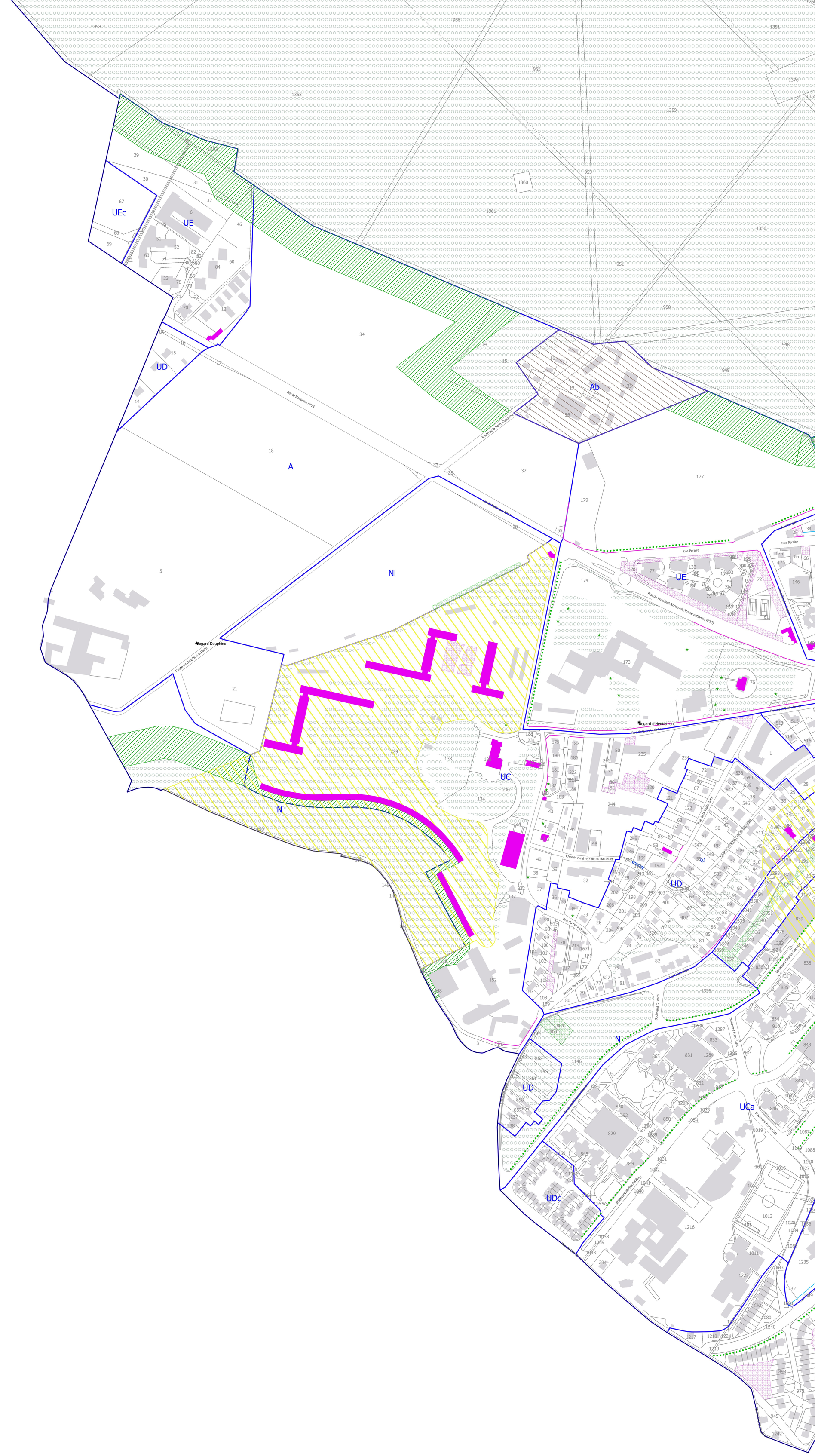

Département des Yvelines (78)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.4 : PLAN FORET SUD 1/5000EME

APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU : 21 FEVRIER 2019

AGENCE KR TRANSFAIRE I BASSET & VACAGNO

Légende

- Limite de zone
- Bâti protégé au titre de l'article L.151-19
- Espace paysager protégé au titre de l'écologie (article L.151-23)
- Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L.151-23
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1
- Lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Emprises constructibles
- * Immeuble classé ou inscrit au titre des Monuments Historiques

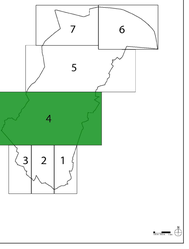

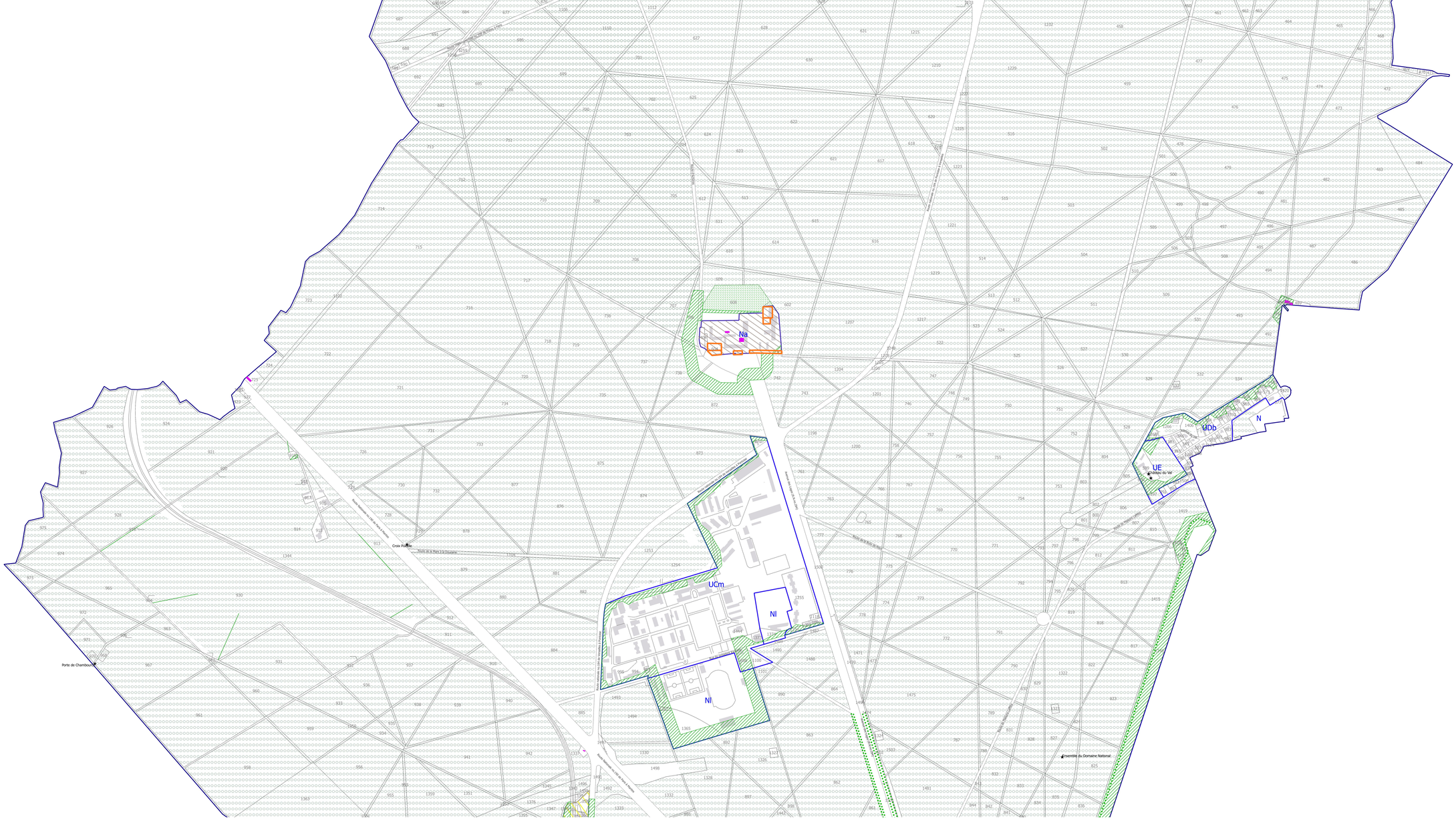

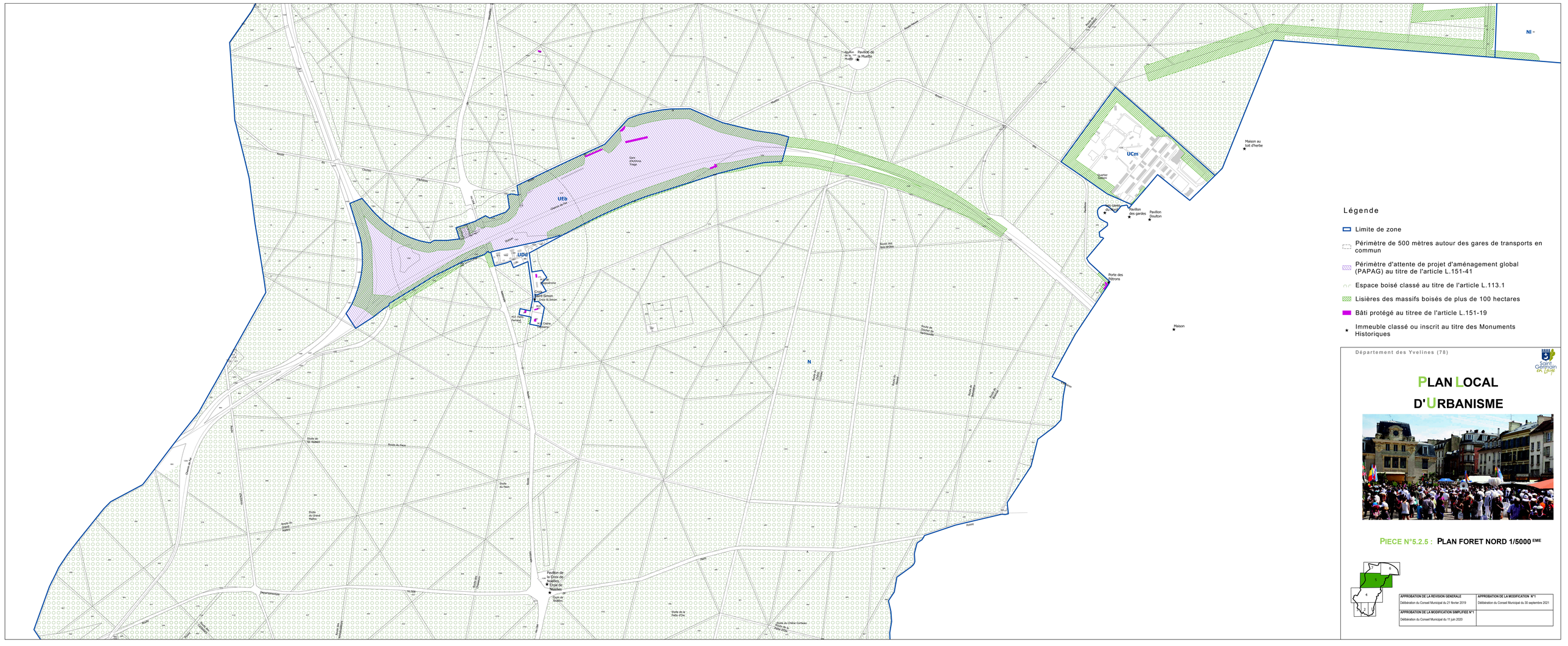
UEb
UDd
UCm
N
NI
Pavillon de la Muette
Pavillon de la Huche
Maison au toit d'herbe
Pavillon des gardes
Pavillon Doulton
Porte des Vérons
Maison
Pavillon de la Croix de Noailles
Croix de Noailles
Croix Saint-Simon
Croix St Simon
Route du Pavé
Route de Chatou
Route de Montesson
Route de Versailles
Route du Grand Maren
Route du Grand Nuton
Route de St Nubert
Route du Chêne Gorleau
Route de la Petite Ecke
Route des Bois Briard
Route des Vignes
Route de la Muette
Route de la Croix de Noailles
Route de la Croix Saint-Simon
Route de la Croix St Simon
Route de la Croix de Noailles
Route de la Croix de Noailles
Route de la Croix de Noailles

Département des Yvelines (78)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.6 : PLAN NORD-EST 1/5000EME

APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU : 21 FEVRIER 2019

AGENCE KR | TRANS-FAIRE | BASSET & MACAGNO

Légende

- Limite de zone
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1
- Lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol au titre de l'article R.151-34 2°
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées

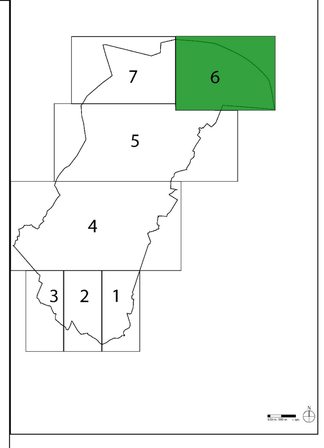

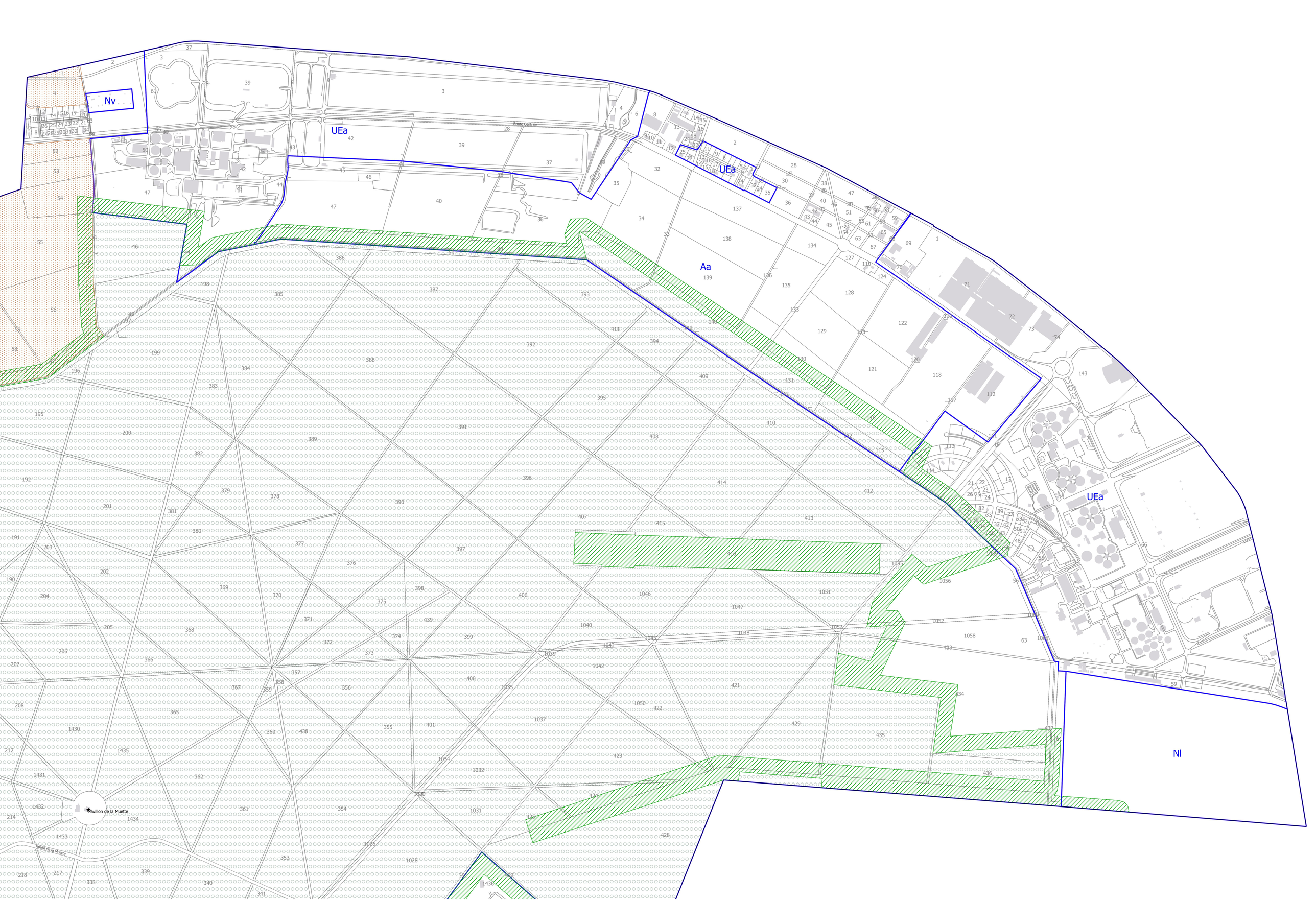

Département des Yvelines (78)

Saint Germain en Laye

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.7 : PLAN NORD OUEST 1/5000ÈME

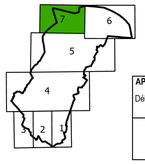

APPROBATION DE LA REVISION GENERALE	APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1
Délibération du Conseil Municipal du 21 février 2019	Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2021

Légende

- Limite de zone
- Périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) au titre de l'article L.151-41
- Lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113.1
- Périmètre de 500 mètres autour des gares de transports en commun
- Bâti protégé au titre de l'article L.151-19
- Secteur protegé en raison de la richesse du sol et du sous-sol (article R.151-34 2)
- ★ Immeuble classé ou inscrit au titre des Monuments Historiques

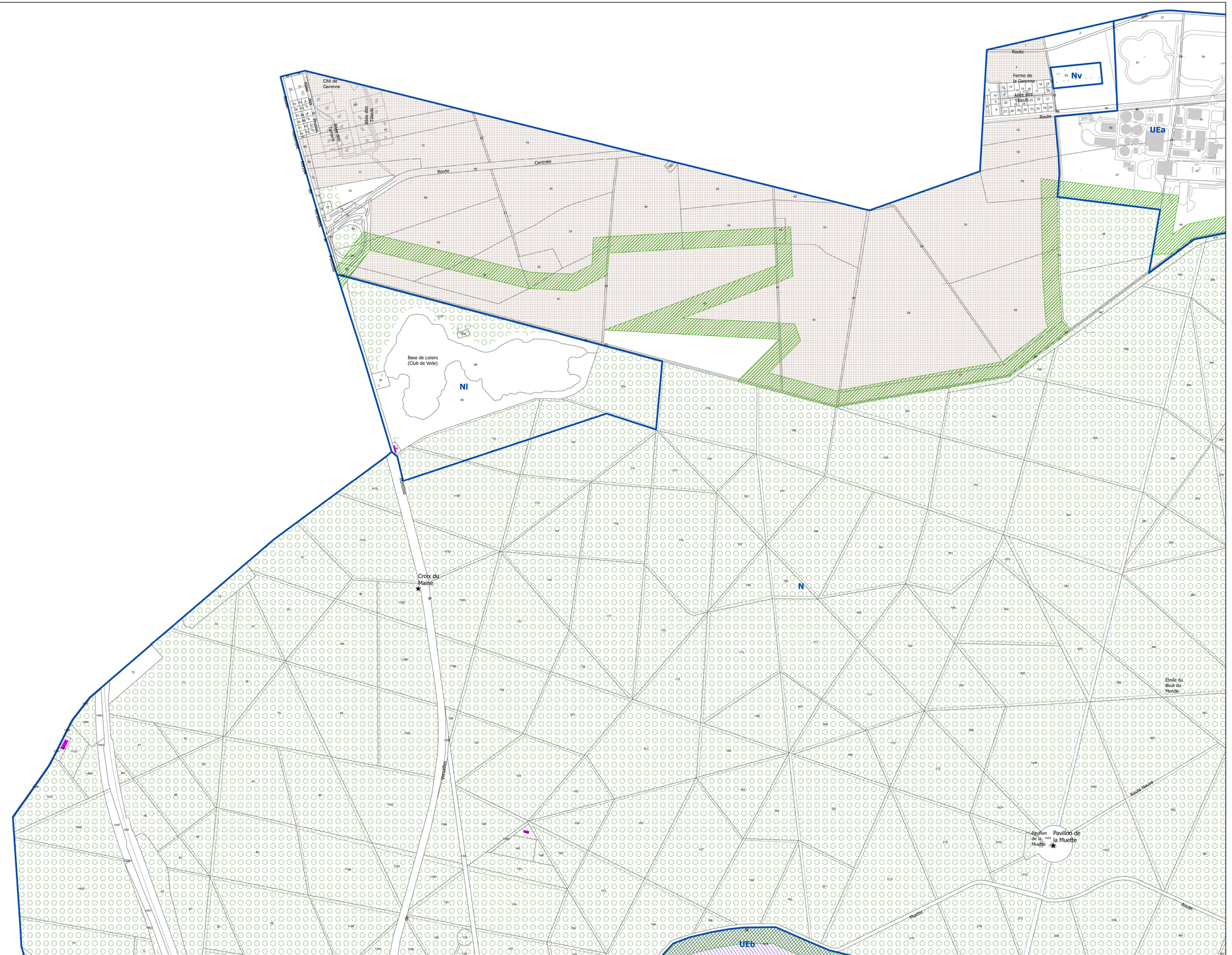

Hauteur maximale :	au faîtage	à l'égout
	21 mètres	18 mètres
	18 mètres	15 mètres
	15 mètres	12 mètres
	12 mètres	9 mètres

0 65 130 260 390 Mètres

Projet : plu2021
Carte : Hauteurs UB
DN - Johan.LEMONNIER 03/02/2021

© Mairie Saint-Germain-en-Laye

Département des Yvelines (78)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.9 : DOCUMENT GRAPHIQUE COMPLEMENTAIRE – VILLE SUD 5 000EME

APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU : 21 FEVRIER 2019

AGENCE KRTRANS-FAIRE | BASSET & MACAGNO

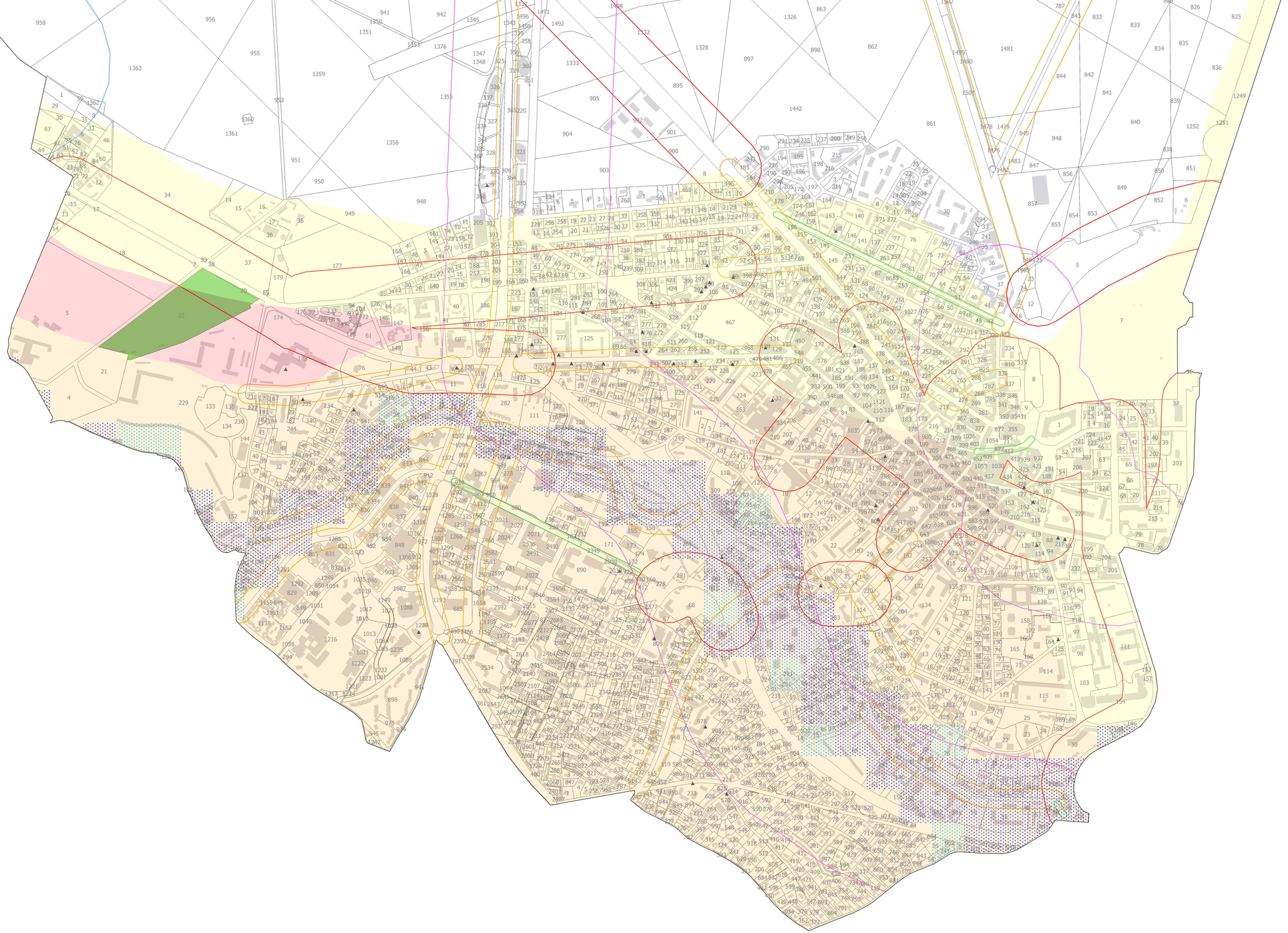

Légende

Limite communale

Espace naturel sensible des Platrières

Zones spéciales de recherche et d'exploitation de carrières « zone 109 »

Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transports terrestres répertorié par l'arrêté préfectoral du 13 février 2004

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 3

Catégorie 4

Catégorie 5

Secteur affecté par le risque d'inondation lié aux remontées de nappes

Très forte

Forte

Secteur concerné par un risque de mouvements de terrain liés au retrait gonflement des sols argileux

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Secteur concerné par un risque de pollution des sols (site industriel et activité de service BASIAS)

Département des Yvelines (78)

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.2.10 : DOCUMENT GRAPHIQUE COMPLEMENTAIRE – NORD-FORET 12 000EME

APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU : 21 FEVRIER 2019

AGENCE KR | TRANS-FAIRE | BASSET & MACAGNO

Légende

Limite communale

Espace naturel sensible des Platrières

Zones spéciales de recherche et d'exploitation de carrières « zone 109 »

Secteur concerné par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome Paris - Charles de Gaulle : Zone D

Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transports terrestres répertorié par l'arrêté préfectoral du 13 février 2004

- Catégorie 1
- Catégorie 2
- Catégorie 3
- Catégorie 4
- Catégorie 5

Secteur affecté par le risque d'inondation lié aux remontées de nappes

- Très forte
- Forte

Secteur concerné par un risque de mouvements de terrain liés au retrait gonflement des sols argileux

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort

▲ Secteur concernné par un risque de pollution des sols (site industriel et activité de service BASIAS)